

DELIBERATION

du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 6 juin 2023

Délibération n°19 - 2023 relative à la création du diplôme universitaire en Biérologie

Vu le code de l'éducation,

Vu la délibération du conseil de l'Institut Gorges Chappaz relative au diplôme universitaire en Biérologie (zythologie) du 10 février 2023,

Vu la délibération 12-2023 de la CFVU en date du 16 mai 2023 relative à la création du DU en Biérologie,

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve la création du DU Biérologie.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	25	
Majorité absolue	19	Membres représentés	5	
Nombre de pouvoirs	5			

Décompte des suffrages

Votants	30	Pour	30	Contre	0	Abstentions	0

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation

Le vice-président du conseil d'administration Olivier DUPERON

Document en annexe au présent extrait : Dossier DU Biérologie

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 12/06/23

Document mis en ligne le : 12/06/23